



LANCEMENT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU CADRE DIRECTIF SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE ET SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

DAKAR, SENEGAL JUILLET 2017

INTRODUCTION

Le Forum Intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IISD) a organisé à Dakar le 12 juillet 2017 le lancement national du rapport d'évaluation du cadre directif sur l'exploitation minière du Sénégal, suivi d'un atelier de formation sur l'optimisation des retombées socio-économique à Dakar du 12 au 14 juillet. L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la deuxième phase de l'évaluation du cadre directif sur l'exploitation minière du Sénégal. La formation avait pour ambition de renforcer les capacités des acteurs publics et privés sénégalais œuvrant dans le domaine minier et qui travaillent quotidiennement sur des mandats touchant les enjeux économiques et sociaux découlant de l'exploitation minière.

La discussion multipartite nationale sur le rapport MPF de la Mauritanie et l'atelier subséquent ont constitué une opportunité de concertation nationale entre divers acteurs nationaux autour de l'amélioration du partage de la rente minière entre le gouvernement central et les collectivités territoriales.

LANCEMENT NATIONAL DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU CADRE DIRECTIF SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DU SÉNÉGAL

Le rapport MPF du Sénégal a fait l'objet d'un lancement national présidé par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie et des Mines, Monsieur Mondienne Guisse. Le directeur de cabinet a réaffirmé l'engagement du Sénégal à améliorer la gouvernance de son secteur minier et s'est réjoui de la collaboration constructive entre l'IGF et le Sénégal. S'en est suivi un panel de discussion modéré par l'IGF et composé du directeur de cabinet du Ministre de l'Industrie et des Mines, du président de la Chambre des Mines du Sénégal, Monsieur Aziz SY, Monsieur Oumar Diallo, représentant les organisations de la société civile et de Monsieur Richard Faye, sous-préfet d'une région minière (Manwane). Les panellistes ont été invités à partager notamment leurs impressions sur les conclusions du rapport ainsi que sur son impact dans le cadre de leurs activités, y compris les actions entreprises pour



remédier aux lacunes identifiées dans le rapport. Les participants, tous d'horizons diverses, ont salué la méthodologie utilisée et la quasi-totalité des résultats du rapport pour lesquels ils souscrivent et dont certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre. Le Sénégal a adopté un nouveau code minier en novembre 2016 et malgré que les dispositions de ce nouveau code aient été prises en compte dans le rapport d'évaluation du Sénégal, les participants ont noté la nécessité de mettre à jour les résultats de l'évaluation à la lumière de la mise en œuvre de la nouvelle législation.

Le lancement du rapport a attiré près d'une cinquantaine de personnes et a suscité un grand intérêt auprès des médias sénégalais, dont la forte présence de la presse écrite, de radios et de la télévision. Madame Clémence Naré de l'IGF, Madame Rokhaya Samba du Ministère de l'Énergie et des Mines, et Monsieur Cheikh Zamel, chef de la délégation de la Mauritanie ont répondu aux questions des journalistes.

LA FORMATION

À l'issue de son évaluation MPF, le Sénégal a reconnu que des efforts restaient à déployer en vue d'optimiser la contribution du secteur minier au développement économique et social durable des communautés locales au Sénégal. C'est dans ce cadre que s'inscrit cet atelier de formation sur l'optimisation des retombées socio-économiques.

L'atelier de formation a été animé par Madame Sylvie Charland de la firme de consultation Monkey Forest.

L'atelier a réuni quarante (40) cadres de l'Administration publique du Sénégal provenant de plusieurs ministères impliqués dans la gestion des ressources minières du pays, plus particulièrement le Ministère de l'Industrie et des Mines, le Ministère de l'Économie des Finances et du Plan et diverses autres directions ministérielles. Le secteur privé était représenté par la Chambre des Mines, l'Association des fournisseurs de services locaux et le président des orpailleurs du Sénégal. Les acteurs de la société civile étaient représentés notamment par des ONG telles que Publish what you Pay, Lead Afrique Francophone ainsi que les membres du comité national de l'ITIE. Les élus locaux de deux grandes régions minières du Sénégal ont également bénéficié de la formation. Des représentants du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines ont aussi été associés à la formation.

La formation s'est concentrée sur les connaissances et les outils dont les acteurs ont besoin pour faire face aux principales faiblesses et pour améliorer la gestion sociale et économique du secteur minier. Les objectifs généraux de la formation suivent ci-dessous.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Les objectifs de l'atelier de formation étaient multiples :

1. Renforcer les capacités des représentants des gouvernements et autres acteurs à comprendre et à développer des stratégies et politiques en vue de promouvoir et d'optimiser les bénéfices socio-économiques de l'industrie minière pour les parties prenantes locales, régionales et nationales. L'objectif est d'équiper le Sénégal à intégrer les bonnes pratiques suivantes :
 - L'intégration de l'industrie minière dans les stratégies communautaires, régionales et nationales, par exemple en intégrant la planification socio-économique au processus de délivrance des permis et en veillant à ce que des consultations soient organisées avec les parties prenantes concernées à différentes étapes du cycle minier.
 - S'assurer qu'en collaboration avec les gouvernements, les activités minières tiennent compte et soutiennent l'éducation et les services communautaires de santé.
 - Garantir des normes élevées en matière de santé et de sécurité au travail.
 - Optimiser les opportunités d'emploi et commerciales sur et autour du site de la mine afin de veiller à ce que la croissance économique dure plus longtemps que le cycle de vie de la mine.
 - Répondre aux éventuelles questions de sécurité.
2. Favoriser et encourager le dialogue entre les différentes parties prenantes sénégalaises impliquées dans la gestion du secteur minier.
3. Créer un cadre d'échange et de partage d'expérience avec les homologues de la Mauritanie ayant eu aussi fait l'objet d'une évaluation MPF.
 - Respecter les droits humains, des peuples autochtones et le patrimoine de l'humanité grâce à des normes conformes aux lois et normes internationales.





LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation a porté sur les connaissances et les outils dont ont besoin les différents acteurs pour faire face aux principales faiblesses en vue améliorer la gestion sociale du secteur minier au Sénégal. La consultante a entretenu les participants au sujet des raisons qui motivent les compagnies à fournir des avantages socio-économiques dans les zones de projets miniers, de l'importance de la consultation et de l'engagement des communautés, des concepts d'investissement social de l'entreprise, des fonds de développement communautaire de l'entreprise, du contenu local en matière d'opportunité d'emploi et d'affaires ainsi que la santé et la sécurité au travail.

On peut retenir de l'atelier un fort engagement des participants, notamment de la Mauritanie, et des autorités locales, qui tout au long de la formation ont démontré un intérêt pour les thématiques abordées en échangeant continuellement avec les formateurs et en partageant leurs expériences. L'un des succès indéniables de la formation était le renforcement du dialogue entre les différentes parties prenantes nationales et le partage d'expérience avec la Mauritanie. À travers la formation, IGF a œuvré comme facilitatrice en permettant aux acteurs nationaux du secteur privé et public ainsi que les élus d'échanger sur les défis et les opportunités d'amélioration de la gestion sociale et économique du secteur.

La formation a également connu une forte participation des femmes et un engagement remarquable du point focal d'IGF, Madame Rokhaya Samba Dienne.

À l'issue de la formation, le représentant de l'IGF a invité les participants à s'inspirer du modèle de concertation et de rassemblement entamé au cours de la formation en vue de maintenir un dialogue régulier entre différents acteurs nationaux sur les thématiques du cadre directif sur l'exploitation minière.

Au terme de la formation, des certificats de participation ont été remis à chacun des participants.

Le porte-parole du Ministère de l'Énergie et des Mines, ainsi que le chef de la délégation de la Mauritanie ont tenu à remercier l'IGF pour l'organisation de cet atelier répondant aux priorités de leurs pays respectifs.

Pour plus d'informations, contacter :

**220 Laurier Avenue West, Suite 1100
Ottawa, Ontario Canada K1P 5Z9
Email: Secretariat@IGFMining.org
Phone: +1 613-778-8767 (Ext. 105)**



Secrétariat hébergé par



Secrétariat financé par

